

SECRETARIAT PERMANENT DU FORUM DES MINISTRES DU DEVELOPPEMENT SOCIAL DE LA CEDEAO

Réunion préparatoire du deuxième Forum des Ministres du Développement Social de la CEDEAO

Paris, 23 novembre 2006

M

PRESENTATION

Lors du premier forum des Ministres en charge du Développement Social des États membre de la CEDEAO tenu à **Bamako les 26, 27 janvier 2006**, 12 pays ont participé à savoir: Le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée Conakry, la Guinée Biseau, la Sierra Leone, la Gambie, le Niger, le Togo, le Sénégal, la Gambie, le Mali et le Ghana. Les participants ont décidé de l'institutionnalisation dudit forum et de la mise en place d'un Secrétariat Technique Permanent à Bamako pour en assurer la coordination et le suivi des activités.

A l'issue du Forum une déclaration a été lue et adoptée par les participants.





ATTRIBUTIONS

Pour coordonner les activités du Secrétariat Technique et sous la responsabilité du Président en exercice du Forum des Ministres du Développement Social des États de la CEDEAO, le Secrétaire Permanent a pour mission :

- De travailler en étroite collaboration avec la Commission Nationale de l'UNESCO (Sous Commission pour les Sciences Humaines et Sociales);
- De promouvoir le partenariat avec les réseaux de chercheurs et d'ONG;
- Promouvoir la coopération avec le Ministère en charge de l'Intégration Africaines;
- Organiser le Forum National MOST en rapport avec les institutions de recherche, les Universités et les Organisations de la société civile;
- Assurer la liaison avec les points focaux des Etats membres;
- Soumettre au Président en exercice du Forum toutes suggestions ou propositions contribuant à la réalisation des objectifs du Forum et au renforcement de la capacité des points focaux;
- Assurer le liaison avec les Secrétariats Exécutifs de la CEDEAO, de l'UEMOA et de l'Union Africaine;
- Tenir les documents et archives du Forum des Ministres.







LES POINTS FOCAUX

Le Secrétariat permanent a déjà initié des lettres adressées aux Ministres du Développement Social des Etats de la CEDEAO afin de désigner des points focaux pays. A ce jour, quatre pays (Bénin, Guinée Conakry, Cap-Vert et Togo) ont officiellement nommé leur point focal.

Leurs attributions:

- D'organiser les réunions du Forum des Ministres en rapport avec le Secrétariat Permanent;
- D'assurer la bonne circulation de l'information dans les États membres;
- De participer aux rencontres du programme MOST;
- D'assurer la liaison entre les Ministres du Développement Social et le Secrétariat Permanent ;
- De faciliter l'organisation et la coordination des réseaux de chercheurs et des ONG dans les pays membres;
- D'assister le Ministre du Développement Social dans la préparation des activités du Forum ;
- D'assurer la bonne coordination des activités du Ministre en rapport étroit avec le Secrétaire Permanent du Forum ;
- De préparer le rapport d'activités du Secrétariat et du Forum des Ministres ;
- De soumettre au Ministre, toutes suggestions ou propositions contribuant à la réalisation des objectifs du Forum.
- De mobiliser des fonds pour son fonctionnement.



SIEGE DU SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT:

Le Secrétariat Technique Permanent est logé au Fonds de Solidarité Nationale (FSN). Les locaux sont mis à la disposition du forum à titre gracieux. Cette structure relève du Ministère du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Agées du Mali.

Une communication écrite au Conseil des Ministres a déjà été initié par le Ministère du Développement Social, de la Solidarité et Personnes Agées du Mali.





FONCTIONNEMENT

Le Secrétariat Technique Permanent est animé par une équipe de cinq personnes :

- Un Secrétaire permanent : Cadre A
- Un assistant chargé de recherche : Cadre A : Ministère de l'Éducation Nationale
- Un assistant chargé de l'Intégration : Cadre A : Ministère de l'Intégration Africaine et des Maliens de l'Extérieur
- Un assistant chargé du Développement Social ; Cadre A : Ministère du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes âgées
- Un assistant bilingue Français-Anglais : Cadre A
- Des experts qui formeront des commissions de travail selon les thèmes.





REMUNERATION

- A l'exception de l'assistante bilingue, le personnel du Secrétariat Technique Permanent ne perçoit pas un salaire. Toutefois, ils peuvent bénéficier des indemnités mensuelles au titre des activités fournies dans le cadre des activités du Secrétariat et lors des voyages.
- Des honoraires et gratifications peuvent être payés à des tiers au titre de prestations diverses.
- Le taux des indemnités sera déterminé en accord avec le bureau de l'UNESCO de Bamako.





PROCEDURES BUDGETAIRES

- Les procédures budgétaires de dépenses du Secrétariat seront définies par le bureau UNESCO de Bamako dans le cadre d'un contrat de prestation
- Les sources de financement sont:
 - i- Cotisation des États membres
 - ii- Aides ou legs de tout autre organisme intervenant dans le développement social



LES MISSIONS PREPARATOIRES DU 2^{ème} FORUM A CONAKRY

- Visite de deux conseillers du Ministre Guinéen en charge des Affaires sociales Mme Hadja Mafoula Sylla Chef de Cabinet et Mme Hadja Kanny DIAKITE Directrice Nationale de la Promotion et Protection sociale.
- Visite de la Ministre Mme Hadja Fatoumata Kiré CAMARA en personne dans le cadre des accords de coopération bilatérale entre la Guinée et le Mali sur la traite des enfants.
- Thèmes abordés: traite des personnes et immigration.





ISSUES DE LA REUNION DES MINISTRES DU 7 NOVEMBRE A BAMAKO

Réunion M. le Ministre du Développement Social de la Solidarité et des Personnes Agées du Mali M. Djibril TANGARA, Mme la Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille du Mali Mme M'Bodji SENE, Mme la Ministre des Affaires Sociales de la Promotion féminine et de l'Enfance de Guinée Mme Fatoumata Kiré CAMARA et M le Directeur du Bureau UNESCO de Bamako M. Edouard MATOKO.

Décisions arrêtées:

- Campagnes de sensibilisation à travers des missions au niveau des pays de la sous région.
- > Date de la tenue du Forum: 12 et 13 février 2006 à Conakry
- > Thèmes retenus: traite et immigration

